

Semaine du 11 au 15 avril 2022

PRÉSIDENTIELLE 2022 – RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION DANS LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER ET LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

Le Président-candidat Emmanuel Macron (En Marche !) et la candidate Marine Le Pen (Rassemblement National) arrivent en tête du premier tour de l'élection présidentielle française de 2022. Le candidat LREM récolte 27,6% des voix devant la candidate Rassemblement National qui se hisse à la seconde place avec 23,4% des voix. Le candidat de gauche Jean-Luc Mélenchon (LFI) arrive troisième avec 21,9% des voix.

Résultats du premier tour de l'élection présidentielle dans les Départements et Régions d'Outre-mer :

En Guadeloupe, Jean-Luc Mélenchon (LFI) arrive en tête avec 56,2% des voix, devant Marine Le Pen (17,9%) et Emmanuel Macron (13,4%).

Jean-Luc Mélenchon arrive également en tête des voix en Martinique avec 53.1% des voix, devant Emmanuel Macron (16,3%) et Marine Le Pen (13,4%).

En Guyane, Jean-Luc Mélenchon remporte également la majorité avec 50,6% des voix, devant Marine Le Pen (17,7%) et Emmanuel Macron (14,2%).

Le candidat Jean-Luc Mélenchon arrive également en tête des résultats à La Réunion avec 40,3% des voix, devançant Marine Le Pen (24,7%) et Emmanuel Macron (18%).

À Mayotte, Marine Le Pen prend la tête du classement, avec 41,4% des voix, devant Jean-Luc Mélenchon (24,4%) et Emmanuel Macron (17,4%).

Résultats du premier tour de l'élection présidentielle dans les Collectivités d'Outre-mer :

À Saint-Martin, Jean-Luc Mélenchon prend la tête du premier tour avec 28,13% des voix, devant le Président-candidat Emmanuel Macron à 24,7% des voix. Marine Le Pen se place en troisième position à 17,2% des voix.

À Saint-Barthélemy, Emmanuel Macron se place en première position à 23,8% des voix, devant Marine Le Pen (22,4%) et le candidat du parti Reconquête! Éric Zemmour (17,7%).

À Saint-Pierre-et-Miquelon, Jean-Luc Mélenchon récolte 40,9% des voix, Emmanuel Macron 19.7% et Marine Le Pen 16,9%.

À Wallis et Futuna, Emmanuel Macron récolte 39.5% des voix, devant Valérie Pécresse, la candidat Les Républicains, à 25.2% des voix et Marine Le Pen qui compatibilise 10.8% des voix.

En Nouvelle-Calédonie, Emmanuel Macron se place en tête avec 40.5% des voix. Marine Le Pen récolte 18.8% des voix devant Jean-Luc Mélenchon (13,8%).

En Polynésie française, Emmanuel Macron récolte 40,3% des voix , devant Marine Le Pen (19,5%) et Jean-Luc Mélenchon (13,2%).

Le débat de l'entre-deux-tours est prévu le mercredi 20 avril.

Le second tour de l'élection présidentielle aura lieu le dimanche 24 avril 2022 dans l'Hexagone. Les électeurs de Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, et de Polynésie française voteront le samedi 23 avril. Dans les DROM-COM, on compte 1.9 millions d'électeurs inscrits pour cette élection, soit un peu plus de 4% du corps électoral français.

CRISE EN UKRAINE – APPROBATION PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE DU RÉGIME FRANÇAIS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Le 8 avril 2022, la Commission européenne a autorisé un régime français permettant de fournir jusqu'à 155 milliards d'euros de soutien de trésorerie aux entreprises de tous les secteurs dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Ce régime est fondé sur l'encadrement temporaire de crise en matière d'aides d'Etat adopté par la Commission européenne le 23 mars 2022 afin de permettre aux Etats membres de soutenir l'économie dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

La mesure sera financée au moyen d'une partie du budget de 300 milliards d'euros que la France avait initialement prévu dans le cadre de trois régimes visant à soutenir l'économie dans le contexte de la pandémie de coronavirus et que la Commission avait initialement autorisés le 21 mars 2022.

Les bénéficiaires du régime pourront bénéficier de nouveaux prêts qui seront couverts par une garantie de l'Etat n'excédant pas 90% du montant du prêt.

Ce régime s'appliquera à l'ensemble du territoire français, y compris les Outre-mer, et sera ouvert aux entreprises de toutes les tailles et de tous les secteurs, à l'exception de certaines entreprises du secteur financier.

AGENDA DE LA SEMAINE
Semaine du 11 au 15 avril 2022

	Commission européenne	Parlement européen	Conseil de l'UE	Autres événements
<i>Lundi 11/04</i>		Commission des transports et du tourisme (COM TRAN) <i>Visite d'une délégation du Parlement européen à Madère (Portugal) sur les besoins de redressement de la région</i>	Conseil « Affaires étrangères » (Luxembourg) <i>Guerre en Ukraine : état de la situation et des mesures prises à l'encontre de la Russie</i>	
<i>Mardi 12/04</i>				
<i>Mercredi 13/04</i>				
<i>Jeudi 14/04</i>				
<i>Vendredi 15/04</i>				